

CHAMBRE DU COMITÉ, 24 avril 1879.

Le sénateur Macdonald comparait devant le comité, et est examiné comme suit :—

Par le président :—

Q. M. Macdonald, vous résidez à Victoria?—Oui, j'y réside.

Q. Pouvez-vous donner au comité une idée du nombre des chinois qui vivent dans la province de la Colombie-Britannique?—Je ne pourrais pas donner le nombre exact.

Q. Pourriez-vous en donner le nombre approximativement?—J'ai entendu dire que le nombre en était de 6,000. Je suppose qu'il y en a quelque chose comme 2,000 sur l'île de Vancouver.

Q. Pensez-vous qu'il soit désirable d'encourager l'immigration chinoise dans la province de la Colombie-Britannique?—Non; certainement non. Je ne pense pas que cette immigration devrait être encouragée sur une grande échelle; mais bien le contraire.

Q. Pour quelle raison êtes-vous de cette opinion?—Ma raison principale pour dire cela, c'est qu'ils ne prennent pas racine dans le pays: au contraire, c'est leur coutume d'emporter toutes leurs épargnes, quand ils quittent le pays et, par là, ils l'appauvrissent.

Q. Avez-vous d'autres raisons pour être de cette opinion?—Oui; en outre, ces chinois ne sont pas une population qu'il est aussi désirable d'avoir dans le pays que le sont les européens. Ils ont des habitudes très irrégulières et leur mode de vie est tout-à-fait différent du nôtre. Ce n'est pas une classe désirable, sous ce rapport. Ils ne se mêlent pas et ne s'affilient pas aux nôtres, et il n'est pas désirable qu'ils le fassent.

Q. Amènent-ils leurs épouses avec eux dans ce pays?—Je crois que les chinois aisés amènent leurs femmes avec eux. Je parle des hommes qui sont en état d'acheter une ou deux femmes.

Q. Voulez-vous faire part au comité de votre opinion sur le caractère moral des chinois qui viennent dans la province de la Colombie-Britannique?—Par expérience personnelle, je ne puis rien dire, à ce sujet, mais si j'en juge par les rapports de la police, je ne pense pas qu'ils soient plus immoraux que la généralité des classes ouvrières d'aucun pays.

Par M. Brooks :—

Q. Vous ne pensez pas, qu'ils soient plus immoraux que le sont les classes ouvrières des autres pays?—Non; ils ne sont pas d'une immoralité plus grande que le peuple de Londres, Angleterre, si j'en juge par les preuves que j'ai.

Par le président :—

Q. Pour des motifs de moralité, donc, vous ne seriez pas en faveur de prohiber l'immigration de ces peuples dans le pays?—Je ne pense pas que je le serais. Je voudrais, toutefois, prohiber toute immoralité. Je ne pense pas qu'ils soient pires que les classes ouvrières des autres nationalités dans d'autres pays. Ils sont adonnés au jeu, et ils ont des femmes de mauvaise vie, et le reste, tout comme les blancs.

Q. Quel est le prix de la main-d'œuvre chinoise dans la province de la Colombie-Anglaise?—Le prix d'une journée de travail est de \$1.25. C'est le prix universel. Les chinois ne travailleraient pas pour moins que cela.

Q. Mais quel est le prix donné aux journaliers blancs dans la province?—On peut avoir, je pense, un journalier blanc pour \$2.00 par jour. Je sais que j'ai offert à des blancs \$1.50 par jour, pour leur travail, et ils ont refusé; et, en conséquence, j'ai été ainsi forcé d'employer des chinois, au rabais, parce qu'ils s'inquiètent fort peu de l'ouvrage; au lieu d'employer des blancs à \$2.25 par jour, j'ai employé des chinois à \$1.25.

Q. Qu'en coûte-t-il, en moyenne, au chinois pour vivre par jour?—Le coût moyen; je crois que les chinois vivent très économiquement d'aliments qu'ils produisent dans leur pays. Ils vivent de poisson séché, de riz et de fruits secs; mais je ne pourrais pas dire ce que cela leur coûte par jour.